

le bail. C'est pour cette raison qu'on fut si longtemps sans rien connaître, ou du moins fort peu de chose, relativement au Saguenay. A l'exception de quatre ou cinq postes où la Compagnie de la Baie d'Hudson faisait la traite des pelleteries avec les sauvages, tout le reste du pays était le domaine de familles montagnaises dont la chasse et la pêche enrichissaient la Compagnie. La seule terre en culture était un petit jardin et quelques arpents que l'on permettait quelquefois à de vieux employés de cultiver à leur profit. On comptait trois ou quatre colons de cette sorte établis autour du lac Saint-Jean. Cependant, au poste de Métabetchouane, qui s'élevait au débouché de la rivière de ce nom dans le lac, les jésuites avaient fait des défrichements assez considérables ; mais depuis qu'ils s'étaient retirés, la forêt avait repris son domaine et les champs de blé avaient disparu. ¹

Dans les limites ci-dessus indiquées de l'immense domaine affermé à la " Compagnie des Postes du Roi " se trouvaient les établissements de traite dont les noms suivent : Tadoussac, Malbaie, Bondésir, Papinachois, Islets de Jérémie, Betsiamis, Chicoutimi, Lac Saint-Jean ou Métabetchouane, Nekoubau, Chomontchouane et les Mistassins. Plus tard y furent ajoutés les postes

¹—Le poste de Métabetchouane n'existe plus. La Compagnie de la Baie d'Hudson n'est plus, du reste, que l'ombre de ce qu'elle était avant qu'elle eût perdu son monopole du commerce des fourrures. Les Indiens, également, ont presque tous disparu, et il n'en subsiste plus guère que 200 à 300, établis depuis quelques années sur la réserve de la Pointe-Bleue.